



Le 16 janvier 2015

## **Compte-rendu du Conseil de quartier du mercredi 26 novembre 2014**

Présents 46 personnes dont

M **Boualem BENKHELOUF** adjoint au maire en charge de la démocratie locale, vie des quartiers, des centres sociaux.

M **Kilani KAMALA** adjoint au maire en charge de l'emploi, de la formation et de la formation professionnelle, élu référent de quartier

Mme **Maria MERCADER Y PUIG**, adjointe au maire en charge du handicap, de la santé, élue référent de quartier.

Mesdames Susie Vusbaumer, Séverine Labarre, Adeline Besson membres de l'Association pour un Collège Coopératif et Polytechnique à Aubervilliers (A2CPA)

### **Les habitants volontaires de l'équipe d'animation :**

Mesdames, Bouteselle, Brouard, Fournier, Hardouin, Piazzalunga, Raoul, Velickovic  
Messieurs Méliani président, Vincent, Boudershem

### **Administration**

Madame Darniz Sanchez Sandrine, déléguée du préfet

Madame Sylvie Martin (SM) directrice du service urbanisme

Monsieur Marc Assalit (MA) directeur à l'éducation et à l'enseignement

M. Kouissi Abdel, chargé de mission développement local

M Richard Michael, chef de service démocratie locale

### **Ordre du jour :**

- **Projet de construction du 6<sup>ème</sup> collège rue Sadi Carnot. La présentation est animée, la directrice de l'Urbanisme, le directeur à l'Education-Enfance, et les membres d'A2CPA**
- **Bilan et évolution de la démarche quartier présentation faite par Monsieur BENKHELOUF**
- **Questions et informations diverses**

19H20 : Monsieur Méliani, ouvre la séance et invite chaque intervenant ainsi que Madame Darniz Sanchez, déléguée du préfet venue assister au conseil de quartier à se présenter au reste de la salle

## **1 - Projet de construction du 6<sup>ème</sup> collège :**

**Madame Martin (SM) et Monsieur Assalit (MA)** excusent le cabinet d'architecte, les services du Conseil Général (CG93) ainsi que l'élue à l'enseignement qui ont dû décliner leur participation à cause d'une contrainte importante d'agenda. Le CG 93 a lancé un concours, l'agence lauréate est Alcyone Architecte. Cette dernière a pris le parti de revisiter le passé industriel d'Aubervilliers, tout en ancrant le bâtiment dans le 21<sup>ème</sup> siècle par l'intégration de matériaux en verre et métallique. Elle a veillé aussi à une insertion dans l'environnement en tenant compte des parties pavillonnaires qui se trouvent à proximité immédiate. C'est pour cela qu'il y a des hauteurs différentes. Le matériau principal utilisé sera la brique.

L'ouverture du 6<sup>ème</sup> collège qui accueillera 600 élèves est prévue pour la rentrée scolaire 2017. Ce futur établissement est important, car la ville a depuis quelques années construit plusieurs écoles et cette montée des effectifs des écoles maternelles et élémentaires va se répercuter sur les collèges. Aussi la ville et le CG 93 pensent déjà à un 7<sup>ème</sup> collège pour absorber les effectifs qui viendront après 2020.

A2CPA intervient pour indiquer que suite au vote en 2010 par le CG93 pour la construction du collège, plusieurs enseignants, documentalistes, CPE des collèges de la Ville ont commencé à se dire que c'était une très belle opportunité de réfléchir à un nouveau projet qui reprenne tout à la base. Ils se sont donc créés en association afin de réfléchir à un projet alternatif d'établissement. Aujourd'hui, ils sont en négociation avec l'éducation nationale pour faire valider ce projet d'établissement.

Leur projet se décline en trois propositions éducatives et pédagogiques différentes d'un collège classique :

### **1- La coopération**

Apprentissage de la discussion et de l'élaboration de règles en groupe, éducation à la responsabilité et autonomie de chacun, co-formation et échanges de savoirs. La coopération prend forme notamment lors de réunions appelées conseils d'élèves, assemblées et conseils d'adultes. Ils permettent de réfléchir notamment aux pratiques pédagogiques et conditionne le partage de missions de tous les membres de la communauté éducative.

### **2- L'approche polytechnique**

Articulation des savoirs théoriques et pratiques, le passage du concret à l'abstrait et inversement : il s'agit tout autant de manipuler pour conceptualiser que de comprendre pour faire. Cette conception a pour finalité la formation à une autonomie de l'élève dans son rapport à la réalité du monde qui l'entoure, l'appropriation par l'élève du mode d'apprentissage qui lui convient.

### **3- Individu et collectif**

Prise en compte du cheminement de chaque élève dans ses rythmes au quotidien, dans la semaine, dans son cursus pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif. L'élève est confronté à des situations variées dans lesquelles il est auteur de ses apprentissages.

M Assalit précise que le Conseil Général s'est engagé à la construction de ce collège avec l'adaptation de la technologie de nos jours, mais aussi avec la volonté d'ouvrir le collège aux parents et au quartier. Il y aura une salle de sport qui pourra être utilisée par les associations de la ville en dehors des heures de cours et un espace partagé permettant aux parents, habitants et associations du quartier de s'investir dans la vie de l'établissement. La volonté est de faire un collège ouvert après vient se greffer sur le projet actuel, un projet d'enseignant qui a été discuté avec les élus et les services de la ville et du conseil général.

## **Réactions et questions**

**L'élargissement de la rue Sadi Carnot est-elle d'actualité et y'aura-t-il des systèmes de sécurité car les résidents subissent des difficultés de stationnement ?** Madame Martin répond que l'élargissement est toujours d'actualité mais il sera moins important que prévu à l'origine il y a quelques décennies. La question de l'aménagement de la voie a été réfléchi avec une zone lente, stationnement rapide et un lieu pour les cars, donc la rue ne sera plus aménagée comme aujourd'hui. La rue Sadi Carnot va être élargie d'environ 16 mètres 50, aujourd'hui je ne peux pas vous dire s'il y aura un changement de circulation

M Méliani a déjà entendu parler de cet élargissement et demande que cette question soit soulevée une prochaine fois avec les élus et les services concernés par l'aménagement.

**Une habitante :** « Je n'ai pas de questions mais je tiens à vous féliciter pour votre projet. Ma fille a fréquenté ce genre de collège et ça a très bien marché. J'espère que votre projet prendra forme ».

**Sur la question architecturale, quelle est l'emprise exacte de ce collège ?** Madame Martin explique que : L'emprise au sol va du garage RENAULT à la pizzeria qui est à l'angle de la rue CHOUVEROUX.

**Le projet pédagogique de, l'association va-t-il se faire ?** A2CPA précise que la construction du collège est validée, mais que le projet des enseignants est incertain. Comme rappelé dans la présentation, la validation du projet pédagogique porté par le collectif des professeurs est soumise à l'acceptation de l'éducation nationale. Aussi, A2CPA rappelle que le soutien de la ville mais aussi des parents d'élèves et des habitants est important dans le but de convaincre l'éducation nationale du bien fondé de la démarche. L'association invite les habitants qui souhaite les soutenir ou à être informés de l'avancée du projet à aller sur leur site <http://college.nouveau.free.fr/>

**Est-ce que le projet pourrait faire comme le métro avec une arrivée en 2018/2019 ?** M Assalit rappelle que la ville et ses habitants ont besoin de ce nouvel établissement en 2017 et que le calendrier prévisionnel semble tenable.

**L'élargissement de la rue Sadi Carnot va se faire à quel moment ?** Mme Martin indique que l'élargissement devrait être réalisé en même temps que le collège. Le CG va déposer une demande de permis de construire début 2015.

**Est-ce que l'arrivée du collège régler le problème d'éclairage de la rue Sadi Carnot ? Et quelle sera la hauteur du collège ?** Madame Martin indique que la hauteur du collège sera de 3 étages. Un travail sera fait également en amont sur les soucis techniques et sur l'aménagement. Il y aura un gymnase accolé au collège qui pourra être utilisé par les habitants et les associations. Tout a été réfléchi pour que les entrées soient indépendantes pour que les personnes ne puissent pas rentrer par le Collège avec des systèmes de gardiennage. Elle propose à l'assemblée de garder toutes ses questions et d'organiser prochainement une rencontre avec l'Agence Alcyone Architecte et le CG93

**Quid du financement?** M Assalit précise que la ville a mis à disposition le terrain et le CG financera la construction. Il complète la question précédente en indiquant que le problème à Aubervilliers est la question du foncier et que le terrain en question était le plus opportun. Les architectes ont travaillé avec une contrainte forte. C'est toujours un défi de créer un équipement de ce type qui s'intègre dans un espace urbanisé. Un collège est construit pour des décennies.

**Est-ce que la mobilisation des habitants du quartier peut-elle aider le collectif d'enseignants ? Est-il prévu la mise en place d'ateliers de langue ?** A2CPA précise, que l'association a besoin de la mobilisation des parents d'élèves et des habitants du quartier, qu'elle a besoin de leur point de vue. En effet, ce projet est pensé pour les habitants d'Aubervilliers. L'association n'a pas eu de réflexion spécifique sur la mise en place d'ateliers de langues.

M KAMALA indique que le quartier Sadi Carnot connaît un taux de chômage important. Le fait d'impliquer les habitants sur ce projet est une très bonne idée et qu'il souhaite s'y impliquer. Il souhaite avoir plus d'information sur le devenir des commerces de la rue Sadi Carnot (pharmacie, pizzeria)

M BENKHELOUF propose de revenir lors d'un prochain Conseil de quartier pour toutes les questions qui n'ont pas été traitées.

## **2- Bilan et évolution de la démarche quartier :**

M. BENKHELOUF prend la parole en rappelant que lors de la campagne menée par Monsieur BEAUDET, ce dernier a présenté la démocratie locale comme une priorité pour le prochain mandat. Son idée est de revitaliser les comités de quartier. La municipalité souhaite que les habitants soient acteurs, décideurs, et non de simples consommateurs. Elle réfléchit à de nouvelles méthodes de travail pour que les habitants soient plus impliqués dans la vie de leur quartier.

Aussi, la démarche choisie par la municipalité est de ne pas imposer un nouveau fonctionnement qui ne serait pas partagé par les principaux concernés Il a donc été convenu par les élus d'engager une concertation se traduisant par des débats au sein des équipes d'animation et des conseils de quartier au sujet du fonctionnement des dispositifs de démocratie locale. C'est la raison pour laquelle, la nouvelle municipalité a souhaité que ce point soit mis à l'ordre du jour des 8 conseils de quartier comme nous le faisons ce soir dans votre quartier. De plus, un questionnaire qui a été envoyé à toute la population Albertivillarienne permettra de recueillir l'avis des habitants ne fréquentant pas régulièrement les instances de démocratie locale. Cette démarche visant à faire évoluer les dispositifs en place s'achèvera par les rencontres de la participation citoyenne qui seront programmées **le Samedi 31 janvier 2015 au Théâtre de la Commune.**

M. MELIANI avoue qu'il était un peu septique quand il s'était présenté la première fois, il y a presque 4 ans à la présidence de l'équipe d'animation. Mais à titre personnel, il a trouvé cette expérience très enrichissante. Il informe que les membres de l'équipe d'animation se sont réunis le 19 novembre 2014 pour faire le bilan et émettre des propositions visant à améliorer la précédente démarche. Madame Fournier, membre de l'équipe d'animation présente les principales conclusions du bilan collectif.

- Le retour par la municipalité n'est pas toujours satisfaisant

- L'équipe d'animation doit faire remonter les doléances des habitants aux élus référents et au chargé de mission,
- Les élus référents doivent être plus à l'écoute des problèmes soulevés
- Le président de l'équipe d'animation doit réunir l'ensemble des membres pour les prises de décisions et ne doit pas avoir de rôle prépondérant
- le chargé de mission fait le relai, il a à sa charge les actes administratifs et aide l'équipe d'animation dans ses démarches

Madame Darniz Sanchez (déléguée du préfet) indique qu'en complément des dispositifs de démocratie locale, l'état souhaite développer la participation citoyenne dans les quartiers dits « prioritaires » en mettant en place un conseil citoyens. Ces derniers permettront aux habitants engagés dans cette démarche de se prononcer sur les politiques visant améliorer les conditions de vie dans ces quartiers. Les thèmes abordés dans cette nouvelle instance seront : le cadre de vie, l'insertion sociale et professionnelle et le développement économique, la réussite éducative, la santé, l'animation sociale et culturelle.

M Richard précise que l'articulation entre les conseils citoyens et les conseils de quartier reste encore flou. La municipalité souhaite attendre la fin de la concertation engagée sur les instances de démocratie locale afin de proposer une démarche cohérente articulant les instances de démocratie locale (pilotée par la ville) au futur conseil citoyen voulu par l'état. Monsieur BENKHELOUF conclue ce deuxième point en rappelant la date de la restitution de la démarche qui aura lieu.

**Le Samedi 31 janvier 2015**  
**Théâtre de la Commune**  
**de 9 heures à 13 heures.**

### **3-Questions et informations diverses :**

Plusieurs habitants prennent la parole pour questionner les élus présents sur les problèmes suivants:

- la sécurité dans le quartier,
- la rumeur que les médiateurs vont être supprimés,
- l'installation de vidéo de protection aux Quatre Chemins.

M Benkhelouf, informe que la municipalité est bien consciente du problème. et que les élus vont continuer à travailler avec les habitants et la police. Pour la question des médiateurs à sa connaissance, il n'est pas question de les supprimer. Et il y aura bien des caméras qui seront mises en fonctionnement aux 4 Chemins.

Monsieur KAMALA aura le mot de la fin du conseil pour signaler qu'il faut améliorer la qualité de vie des habitants. Son idée est « d'aller dans les vrais problématiques du quartier et notamment les problèmes de délinquance ». Il a écrit pour cela à M Le Maire, et au Cabinet du Maire.

Le Conseil de quartier s'est terminé à 22h20.